

# LETTRE DE LA

Société Internationale pour l'Histoire du  
Français Langue Etrangère ou Seconde

juin 93

# SIHFLES

numéro  
18

## Un lieu pour l'histoire

Dès l'origine de la SIHFLES, son inventeur, André Reboullet, avait marqué l'importance, pour le projet d'ensemble, d'un centre de documentation. Demande claire aux yeux de chacun, mais qui a longtemps gardé les apparences d'un voeu pieux, d'autres priorités ayant été d'abord définies pour lancer puis accompagner le mouvement qui a suivi la création de la Société.

Le besoin d'un lieu documentaire n'était pas perdu de vue pour autant et un espace ad hoc fut dégagé, grâce à Henri Besse, directeur du CREDIF, et aux documentalistes Rosine Adda et Catherine Robine, à l'intérieur de la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay / Saint-Cloud, sur le site de Saint-Cloud, tout à côté de Paris. Dans le même temps, des appels réguliers aux membres de la SIHFLES incitaient ces derniers à envoyer des tirés à part et des spécimens de leurs travaux dans le domaine. Où en est-on aujourd'hui ? Quels services peut-on attendre de ce lieu de documentation et quelles sont les perspectives ?

Il convient déjà de souligner un double paradoxe possible. Tout d'abord, les sources primaires d'une histoire de la diffusion et de l'enseignement des langues se trouvent évidemment dispersées dans une multitude de bibliothèques publiques et privées, de salles et cartons d'archives ; qui plus est, pour ce qui est du français hors de France, nombre de ces sources sont évidemment fort éloignées de la région parisienne et le resteront. Sauf à mobiliser des fonds et des moyens humains militants plus importants encore que ceux dont disposent les mormons de Salt Lake City pour leur centre de recherche généalogique, il n'est évidemment pas question de microfilmer des archives à travers le monde pour tenter de regrouper en un point unique ce capital disséminé en une myriade de lieux où s'est fait l'histoire qui nous concerne.

Le centre de documentation, en raison aussi de ses ressources bien limitées, ne peut donc se donner que des objectifs modestes, mais, on l'espère, utiles et non redondants avec ce qui peut se faire ailleurs. Une réunion tenue récemment à Saint-Cloud a permis de confirmer ces visées. Au nombre de quatre.

1. Le centre de documentation doit pouvoir être un lieu d'accueil et de travail pour de jeunes chercheurs ayant besoin d'une première information et d'indications sur des possibilités de travail sur des documents-sources en région parisienne et, plus largement, en France. A cette fin, les documentalistes ont rassemblé et continuent de réunir quelques ouvrages de base, "usuels" possibles, et ont à disposition les adresses et coordonnées générales de grandes bibliothèques et centres d'archives. Fonction donc de référence et de mise en réseau. ➤

2. Le centre doit être à même d'acquérir des sources secondaires sur l'histoire de la diffusion et de l'enseignement des langues. Ouvrages et articles au fur et à mesure de leur publication, exemplaires ou microfiches de thèses ou de mémoires. Dans les cas où des ouvrages de sources secondaires plus anciens existent en réimpression ou peuvent encore être acquis, ils seront aussi pris en considération. Fonction donc de rassemblement d'ouvrages et travaux actuels ou récents à propos de l'histoire du français et d'autres langues étrangères ou secondes. C'est ici qu'il importe que les membres de la Société, non seulement communiquent leurs publications à la SIHFLES, mais aussi signalent les publications autres dont ils ont pu prendre connaissance.

3. Le centre, parmi d'autres et en raison aussi de sa relation à la bibliothèque du CREDIF, peut cataloguer et stocker les manuels d'enseignement du français langue étrangère ou seconde qui lui parviennent à titre de dons ou de spécimens, ceci tant pour ce qui est publié en France que pour ce qui résulterait d'envois d'autres pays. Là encore, les membres de la Société peuvent apporter leur concours à la constitution, non systématique mais importante, de ce fonds. Bien entendu, les ouvrages rassemblés sont avant tout ceux de publication contemporaine ou récente, mais les livres d'enseignement plus anciens seront aussi les bienvenus.

4. Enfin, étant donné la nature de l'institution où se trouve hébergée cette bibliothèque : une Ecole Normale Supérieure fondée à la fin du XIXe siècle et marquée par les conséquences des lois sur l'enseignement primaire et l'école de la République, étant donné aussi qu'une équipe de recherche CNRS travaillant, à Saint-Cloud, sur l'histoire et l'épistémologie de la didactique des langues et des conceptions de l'acquisition, a retenu comme périodes privilégiées les charnières entre XVIIIe et XIXe siècles d'une part, entre XIXe et XXe siècles d'autre part, le centre de documentation pourra aussi, pour ces moments, recueillir peu à peu des documents aussi bien primaires que secondaires.

Voilà dans quelles directions le centre de documentation de la SIHFLES entend développer ses activités. Modestement, puisqu'il dépend étroitement d'infrastructures et de moyens qui tout à la fois restent limités et ne sont pas ceux en propre de la Société. Mais avec bon espoir que les contributions des membres de l'association et la dynamique ainsi créée permettront de continuer à aller de l'avant et de parvenir, le mouvement se prouvant en marchant, à des solutions moins artisanales.

Daniel Coste



*Une adresse donc pour vos envois de documents, publications et demandes d'information, mais aussi pour vos passages en région parisienne :*

*Centre de documentation SIHFLES, bibliothèque CREDIF, E.N.S. de Fontenay - Saint-Cloud,  
Grille d'Honneur, Parc de Saint-Cloud, F - 92211 Saint-Cloud.  
tél. : (1) 47 71 91 11 ; télécopie : (1) 46 02 39 11*

# LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



On peut la faire remonter aux premières bibliothèques royales, de Charles V à François 1er - qui instaure le dépôt légal - et Louis XIV. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle est déjà remarquablement riche de livres, manuscrits, médailles, de gravures et dessins. Le classement du catalogue, établi du temps de Colbert, est, en gros, encore utilisé aujourd'hui. Mais son âge d'or au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi de 1719 à 1742, donne à l'établissement l'immense réputation qu'il a conservée jusqu'à ce jour et qui attire de partout les chercheurs. D'abord, il installe les collections dans le palais de Mazarin, sur la rive droite, là où elles sont encore, après de multiples remaniements. Il les classe et commence à en établir des catalogues et surtout il enrichit prodigieusement les fonds, tout cela avec l'aide de très grands savants employés à la Bibliothèque, qui initieront les curieux intéressés.

La Révolution de 1789, par les confiscations surtout, en particulier dans les ordres religieux - providence pour les chercheurs de la SIHFLES -, apporte une masse énorme de documents et d'objets précieux que la Bibliothèque, dite maintenant "nationale", mettra des années à digérer, d'autant plus qu'elle est gérée par des conservateurs qui se considèrent comme maîtres absolus de leurs fonds. Mise par le Second Empire sous la direction d'un administrateur unique, elle est dotée par Labrousse d'une salle de travail des Imprimés, en 1868, chef-d'œuvre de l'architecture métallique. Un, grand administrateur, L. Delisle, nommé en 1871, prévoit un codage rationnel de tous les nouveaux ouvrages ; un catalogue alphabétique est entrepris dont le tome I paraît en 1897. Pour la consultation de la fabuleuse collection de la BN, une salle des Manuscrits est ouverte en 1887. Enfin, une modernisation sera mise en place par Julien Cain (1930-1964) : réunion des bibliothèques nationales, multiples constructions de salles de consultation et de magasins, achats (ou dons) de manuscrits modernes. Et, depuis lors, c'est un déferlement de documents en progression géométrique.

Pour y répondre, la BN est devenue une machinerie énorme et complexe de douze départements, ensemble déséquilibré par l'accroissement démesuré du département des Imprimés (au moins dix millions de volumes). De nouveaux services se sont ouverts, comme celui de la phonothèque ou de la photographie, à côté des estampes ou de la musique. Une politique systématique de reproduction par microformes et microfilms, de nouvelles salles pour le visionnement et pour l'examen des ouvrages rares multiplient les possibilités d'accès et les facultés de conservation d'un matériel fragile.

Mêmes efforts dans le service des Périodiques constamment débordé, malgré la construction de bâtiments à Versailles. Plus de 1,7 millions de fascicules par an, rien que par le dépôt légal ; et le nombre des titres conservés, français et étrangers, est estimé à 350.000.

- Pour améliorer la consultation et les classements, un gros effort d'informatisation a été entrepris, un peu tardif, disent certains. A ce jour, 1.400.000 ouvrages récents sont intégrés à un catalogue informatisé. Les lecteurs de la Salle des Périodiques commandent leurs ouvrages par système informatique et carte magnétique ; ce système vient d'être étendu à la Salle des Imprimés.

Par ses incroyables richesses mêmes, la BN éclate de partout ; malgré un très sévère filtrage, les queues d'attente sont constantes devant la porte de la salle des Imprimés (360 places). Malgré une campagne touchante - et acharnée - des nostalgiques de la recherche à l'ancienne, une nouvelle Bibliothèque a été entreprise sur la Rive gauche qui devrait offrir des possibilités beaucoup plus importantes, et, en particulier, à un lectorat qui ne serait plus limité à une poignée d'universitaires, français et étrangers. Après le déménagement des collections de la BN, il est prévu qu'un Centre de l'Image s'installera dans l'ancien palais de Mazarin. Pour la recherche, la lecture et le déchiffrement des documents, c'est un monde nouveau.

Jean-Claude Chevalier

*NDLR : L'auteur, ici trop discret, n'a pas rappelé que la BN est riche en ouvrages anciens d'enseignement du français langue étrangère ; il nous en avait pourtant fourni un bon échantillonnage dans sa thèse (Histoire de la Syntaxe, Droz, 1968) : d'Arsy, G. Beyer, N. Duez, Fenne, Holyband, de la Touche, D. Martin, etc., Cf. Mauger (avec, ce qui est précieux, les cotes de la BN).*

## COLLOQUE

Organisé par l'Association pour l'Etude de la Langue Française (AFLS), un colloque se tiendra du 15 au 19 septembre 1993 à Aix-en-Provence.

*Thèmes traités* : la description de la langue française, l'acquisition du français langue étrangère, l'autonomie de l'apprentissage et la création d'un milieu favorisant cet apprentissage, l'évaluation de l'apprenant.

*Renseignements* : Eve-Marie Aldrige\* - School of Languages and Area Studies. University of Portsmouth. PORTSMOUTH PO1 2BU - Grande-Bretagne).

\* (Sociétaire SIHFLES)

Dans Wolfenbütteler Forschungen - *Fremdsprachenunterricht 1500-1800*, lire :

. Niels Haastrup : *Dänisch; Deutsch und Französisch in Danemark 1750-1800*

. Konrad Schröder : *Matthias Cramers. Entretien de la méthode entre un maître de langues et un écolier (Nürnberg 1696) : Französischunterricht und Fremdsprachendidaktik im Zeitalter Ludwigs XIV.*

. Pierre Swiggers : *Les grammaires françaises "pédagogiques" du XVI<sup>e</sup> siècle : Problèmes de définition et de typologie ; analyse microscopique.*

. d'Elisabeth Mousseva, *L'enseignement du français dans les écoles bulgares au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.*

Ce document de 5 pages complète l'étude de Jean-Paul Batisse, citée dans la *Lettre*, n° 17, mars 1993.

# interview

*Marc BLANCPAIN est l'actuel Président de l'Alliance Française, après en avoir été pendant plusieurs décennies le Secrétaire général. Ce qui est déjà beaucoup.*

*Mais pour les membres de la SIHFLES, il est aussi un historien, auteur d'une douzaine d'ouvrages. Dont Grandes heures d'un village de France (1964), Orélie Antoine 1er, un roi sans divertissement (1970), Histoires du Périgord (1982), Le Mardi de Rocroi (1983), Anne de Montmorency (1988)... quelques titres qui illustrent les curiosités et les travaux de MB.*

*A.R.. Vous avez été - c'est un privilège de l'âge - acteur de l'action culturelle française avant la deuxième guerre mondiale. Quels souvenirs gardez-vous de cette période ?*

◆◆◆◆  
 M.B. De 1931 à 1934, j'enseigne le français et l'histoire à l'Ecole Internationale de Genève, école fondée par Paul Dupuy, ancien secrétaire général de la rue d'Ulm et son gendre, le géographe Fernand Maurette, pour mener les enfants des fonctionnaires des institutions internationales installées à Genève jusqu'au baccalauréat français ou au collège bond examination britannique. Haut niveau de culture des élèves de 10 à 15 nationalités, professeurs suisses, américaines, anglais, français, allemands, russes émigrés : chaque matin réunion commune des deux sections. Grande activité de recherche pédagogique : jeux éducatifs, immersion linguistique, méthodes spécifiques pour l'enseignement du français et de l'anglais... Une grande émulation entre les professeurs d'origines différentes et, pour moi, la révélation de l'importance de la pédagogie des langues.

De 1935 à 1939, j'enseigne le français et l'histoire au lycée de la Mission Laïque Française au Caire. Classes lourdement chargées (30 à 50 élèves). Méthodes d'enseignement tout à fait traditionnelles et même, parfois, obsolètes. Elèves acharnés à réussir. Toutes les recherches ou innovations pédagogiques soigneusement et même rigoureusement interdites. Un nouveau lycée doit s'ouvrir à Héliopolis et je reçois un refus cinglant quand j'avance qu'on pourrait y introduire, dans les méthodes d'enseignement, un esprit et des façons nouvelles.

*A.R. Que sont devenues les "oeuvres françaises à l'étranger" entre 1939 et 1944 ?*

◆◆◆◆  
 M.B. Au Quai d'Orsay, M. Jean Marx, qui en avait la responsabilité, disparaît. Boulevard Raspail, les archives de l'Alliance française sont emportées par les Allemands et un institut installé à Hambourg est chargé d'établir une brochure : "l'Alliance française cinquième colonne de la France" qui sera diffusée dans les pays occupés. ▶

► Certains grands lycées français de l'étranger - en Egypte, dans le Proche Orient, en Amérique Latine - continuent, vaillamment, sur leur lancée. Certaines bibliothèques françaises (dans les Consulats et les Alliances françaises), bien fournies, entretiennent encore une présence de notre culture.

A Londres, le Conseil de la Fédération des Alliances françaises de Grande-Bretagne devient le "Comité de gérance des Alliances françaises". Président d'honneur : le Général de Gaulle ; Président : M. Louis Themoin ; membres : d'éminents britanniques (Harold Nicholson - Lord de la War) et français. A Alger, en 1943, de Gaulle prononce un discours vibrant à l'occasion du 60e anniversaire de l'Alliance française : "du fond de l'abîme où elle est plongée..." Dans le monde libre, l'attitude des groupements français et de défense de notre langue (essentiellement les Alliances) présente des aspects contrastés :

- 1° fidélité à de Gaulle et au comité de gérance
- 2° Ralliement à Vichy, tenu pour gouvernement légitime, autour des autorités diplomatiques maintenus par lui.
- 3° Constitution de nouveaux groupes, ralliés à de Gaulle et souvent au Comité de gérance (Etats-Unis, Brésil, Chili ...).

Il sera difficile, après 1944, de ramener la paix. Le Conseil d'administration de l'Alliance, à Paris, demandera aux membres du "Comité de gérance" de Londres de le rejoindre. De Gaulle créera une Direction générale des Relations culturelles qu'il confie à Henri Laugier ; M. Marx est nommé Conseiller technique auprès de lui.

*A.R. L'action culturelle française fait intervenir, au cours des siècles, des forces qui s'opposent, s'acceptent ou se complètent. Ainsi l'Etat et l'initiative privée.*

*Comment ont composé ces deux forces au cours des deux derniers siècles ?*

◆◆◆  
M.B. L'Etat semble n'être intervenu qu'assez tard dans l'entreprise de diffusion de français hors de France. Les ordres religieux, surtout après 1905, ouvrirent de nombreux collèges à l'étranger, la plupart remarquablement prospères ; les missions protestantes feront de même dans certains pays comme Madagascar ; l'Alliance israélite universelle ouvrira des établissements primaires et secondaires dans la plupart des pays d'Afrique du Nord et du Proche Orient. L'Alliance française sera formée en 1885 et fera naître des groupements de Français et d'étrangers de langue française dans la plupart des pays du monde. A partir de 1902, la Mission laïque française ouvre des établissements secondaires au Proche Orient. Les Universités françaises, avec le soutien du Ministère de l'Instruction publique et celui des Affaires étrangères, créeront des Instituts, délégations de ces universités dans beaucoup de pays d'Europe, établissements à deux fins : d'une part un enseignement supérieur en français pour les étudiants étrangers, d'autre part une formation de jeunes étudiants français aux cultures étrangères. En même temps, le Ministère des Colonies met en place un enseignement primaire, secondaire et même parfois supérieur dans beaucoup de pays de son champ d'action.

A Paris, le "Service des oeuvres" du Ministère des Affaires Etrangères, établit un lien, à la vérité sans trop de rigueur, entre toutes ces initiatives. Il les aide financièrement. A l'approche de la 2e guerre mondiale, il entreprend, mené par l'Ambassadeur O. Wormser, un effort considérable de complément et de rajeunissement de toutes les

bibliothèques françaises de l'étranger. Il fait aussi de l'Association d'action artistique une entreprise active et rayonnante.

Il semble pourtant que ce sera après 1945 et la création de la DRC - qui deviendra Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques - que l'Etat sera amené à jouer un rôle capital. Il y aurait, à propos de ce rôle et sur les relations de la DGRC et des "oeuvres" un chapitre à écrire, mais fort délicat. Une véritable coordination des efforts commence seulement aujourd'hui à s'établir avec rigueur car les réseaux privés et publics se sont trop longtemps comportés en rivaux.

Il conviendrait enfin de consacrer une étude aux efforts et aux créations de ce qu'on appelle "la francophonie" dans ses aspects linguistiques et culturels.

*A.R. Quel regard l'historien que vous êtes porte sur l'avenir de la langue française et sur celui de l'Alliance Française ?*

◆◆◆  
La cause du français dans le monde ne me paraît nullement une cause perdue. Certes, le poids économique et politique de notre pays peut paraître léger et notre culture actuelle, dans bien des domaines, peu signifiante. Quant à notre tradition culturelle, elle souffre, comme toutes les hautes cultures, des ravages qu'exerce une techno-culture internationale qui les arase et les abrase (les cultures originales) et, finalement, les efface et les recouvre... Mais cela ne finit-il pas par provoquer une réaction de ces cultures originales, même de celles qu'on tenait pour disparues ? En tout cas, le français n'est pas considéré comme le porteur de cette techno-culture oppressive mais comme l'expression de valeurs sûres et éternelles.

Quant à l'Alliance Française, dans cette grande aventure, elle joue le rôle que lui a donné l'originalité de sa conception : remettre le soin de servir notre langue et notre culture aux étrangers eux-mêmes qui en apprécient la qualité. Elle y réussit comme souvent réussissent les entreprises de liberté et de confiance.

*A.R. A celui ou celle qui serait tenté(e) par la recherche en histoire du français langue étrangère ou seconde, quelles suggestions feriez-vous (sur le domaine géographique ou historique à privilégier, sur la thématique, sur la recherche des sources, la mise en oeuvre...)?*

◆◆◆  
M.B. Je conseillerais d'orienter la recherche et les efforts dans cinq directions :

- a) les spécificités du français dans les pays de langue maternelle française... Ces pays nous apportent la preuve que le français peut exprimer des pensées, des idéaux et des façons qui ne sont pas nécessairement les nôtres. Il est redécouverte de sa diversité ;
- b) les spécificités et le rôle du français dans les pays où il est langue officielle, i.e. langue de l'école, de l'Administration, de la politique, des relations internationales. La littérature - au sens le plus large - de ces pays apporte au français un prestigieux enrichissement.

- c) la spécificité dans le vocabulaire, la syntaxe, l'utilisation dans les pays où le français joue le rôle de langue du développement. Ici, l'effort à déployer doit être énergique et global.
- d) les rapports du français avec les différents créoles.
- e) le français langue étrangère. Les travaux, ici, sont nombreux et de qualité. Mais peut-être faudrait-il porter l'effort dans deux directions principales :

A. L'Europe. En évitant que le français ne soit que deuxième langue étrangère dans les programmes officiels. Si tous les élèves européens doivent, en effet, étudier deux langues étrangères, il faut absolument que ces deux langues soient traitées de la même façon. L'adoption, dans les programmes, d'une première langue et d'une seconde langue présenterait pour la nôtre un danger mortel.

- B. Les pays où le rôle du français reste important, malgré un recul certain, i.e. :
- l'Amérique latine en général
  - Les pays de l'ancienne "Petite Entente"
  - Les études supérieures dans les pays qui jouent un rôle important ou même déterminant dans le monde : Etats-Unis, Allemagne, Japon et pays industrialisés d'Asie.

Propos recueillis par André Reboullet

# COTISATION 93

Où en êtes-vous ?



voir le mot joint à cet envoi.

P.m. : le bulletin d'adhésion 93 vous a été adressé avec la Lettre N° 16 (un autre bulletin peut vous être envoyé sur demande).

## \*Offre Spéciale\*

La SIHFLES propose pour 200 FF (plus 15 F de frais d'envoi) :

\* Le bulletin CILA n° 56 "Aspects de l'histoire de l'enseignement des langues, 1880-1914" (Prix de vente : 57 FF).

\* et le n° 46 des Cahiers Ferdinand de Saussure "Théorie et pratique des sciences du langage, 1880-1914" (Prix de vente : 190 FF).

Extraits des Actes du Colloque de Genève.

Adresser le paiement (215 FF) directement au siège de la SIHFLES, 9 rue Lhomond, 75005 PARIS.

La Lettre N° 19 paraîtra en octobre 93.